

Fatma Nakib
Conflit au Proche-Orient

Nous, élu-es du groupe Choisir l'Écologie, saluons cette délibération.

Personne n'aurait compris que Montpellier n'ait pas été au rendez-vous de l'Histoire.

Depuis l'attaque terroriste du Hamas le 7 octobre, nous assistons, impuissants, au déferlement d'une violence inédite et hors de contrôle dans la bande de Gaza.

Nous n'oublions pas les victimes de l'attaque terroriste du Hamas. Nos pensées vont aux familles et à leurs proches. Les otages doivent être libérés immédiatement et sans condition.

1140 morts, 250 otages, il faut imaginer le choc pour le peuple israélien. Mais la barbarie ne saurait justifier la barbarie.

Les actes commis par l'armée israélienne, en représailles de l'attaque terroriste du Hamas, représentent un crime d'Etat. Plus de 27 000 personnes sont mortes, dont plus de 5 000 enfants. La situation est telle que la Cour Internationale de Justice (CIJ) a considéré qu'il existe un risque réel et imminent d'un préjudice irréparable contre les Palestiniens de Gaza. Un risque de génocide perpétré par le gouvernement d'extrême-droite de Benjamin Netanyahu.

Un risque de génocide : être pleinement au rendez-vous de l'Histoire, c'est nommer les choses.

Ce qui se joue à Gaza c'est autre chose qu'une crise humanitaire dramatique.

La seule réponse c'est le cessez-le-feu immédiat.

Et l'Etat français n'est pas au rendez-vous de l'Histoire. Au-delà de l'appel au cessez-le-feu, nous l'appelons à tout faire pour contraindre l'Etat d'Israël à respecter ses obligations juridiques internationales et à protéger les droits des Palestiniens

La seule réponse c'est le cessez-le-feu immédiat à Gaza.

La seule réponse c'est le respect du droit international. Le respect des résolutions de l'ONU et une solution à deux Etats.

Et n'oublions pas : à Tel Aviv ou à Gaza, un enfant reste toujours un enfant.

Je vous remercie.